

AVIS DE MODIFICATION SIMPLIFIEEPlan Local d'Urbanisme de Sainte Maure de Touraine



Par délibération en date du 29 Mai 2017, le Président de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne a décidé de mettre à disposition du public le projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Sainte Maure de Touraine.

Ledit projet, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux I et III de l'article L. 132.7 ainsi qu'un registre destiné aux observations du public seront mis à disposition du public à partir du :

Lundi 12 Juin 2017 au Mercredi 12 Juillet 2017 inclus,

à la mairie de Sainte de Maure de Touraine aux horaires d'ouverture au public : lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 et le vendredi jusqu'à 17h.

Le dossier sera également consultable sur les sites Internet de la mairie et de la CCTVV, respectivement : www.sainte-maure-de-touraine.fr et www.cc-tvv.fr.

Un avis de mise à disposition au public sera affiché en mairie et au siège de la CCTVV pendant toute la durée de mise à disposition.

À l'issue de la mise à disposition du public, le Président présentera le bilan devant le Conseil Communautaire, qui en délibèrera et pourra adopter le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.